

H.-D. NOBLE, O. P.

LACORDAIRE

ET LA

Condamnation de l'*Avenir*



ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
DESCLÉE ET C^{ie} 30, RUE SAINT-SULPICE. PARIS, (6^e).

BX

1775


.F8

N6

19202

SMRS

LACORDAIRE
ET LA
CONDAMNATION DE L'AVENIR



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

H.-D. NOBLE, O. P.

LACORDAIRE

ET LA

Condamnation de l'*Avenir*



ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
DESCLÉE ET C^{ie}, 30, RUE SAINT-SULPICE, PARIS (6^e)

TABLE

1871

CONTENTS



Superiorum permisso
De licentia Ordinarii

LACORDAIRE

ET LA CONDAMNATION DE L'AVENIR

Le journal *l'Avenir* naquit d'un fait et d'une idée.

Ce fait, c'est, vers 1830, le discrédit de la religion catholique devant l'opinion. Très étroitement unie au gouvernement de la Restauration, l'Église partage son impopularité. Au lendemain des Journées de Juillet, elle paraît vaincue au même titre que le pouvoir qui la protégeait.

C'est alors contre elle, contre sa doctrine, ses institutions, ses ministres et ses fidèles, une réaction d'impiété inouïe : les églises sont profanées et dévastées, les prêtres insultés et obligés de se déguiser en laïcs. En province, des séminaires sont fermés. Chassés par l'émeute, plusieurs évêques se réfugient à l'étranger. On expulse les curés de leurs presbytères et des milliers de croix sont renversées.

Le gouvernement, issu de cette révolution, est trop faible pour arrêter le courant antireligieux. D'ailleurs, Louis-Philippe affecte de n'avoir pas de religion et de ne pas assister aux cérémonies de l'Église. Ses fonctionnaires multiplient les vexations à l'égard du clergé. Celui-ci apeuré n'ose protester et se laisse tondre en gémissant ; les fidèles partagent la pusillanimité de beaucoup de leurs pasteurs.

C'est au sein de ce désarroi et de cette torpeur générale que se fait entendre, comme un coup de clairon batailleur, en octobre 1830, le journal *l'Avenir* avec sa devise : *Dieu et la liberté*. Ses principaux rédacteurs sont Lamennais, Lacordaire, Montalembert et Gerbet.

Une *idée*, surgie elle-même des faits, préside à sa fondation : l'Église doit regagner la confiance et l'amour des masses. Il faut donc qu'elle sorte de l'état de servitude où elle se trouve à l'endroit du pouvoir. Elle ne doit pas appartenir à un parti politique quelconque soit monarchique soit aristocratique, soit démocratique. Qu'elle reprenne sa liberté ; qu'elle se sépare de l'État et n'accepte pas en échange du salaire qu'on lui jette dédaigneusement, d'être le gendarme de la royauté et un instrument d'administration ; qu'elle soit indépendante, pour la nomination de ses évêques et l'organisation de sa hiérarchie, de toute ingérence de l'État athée et impie ; enfin qu'elle puisse utiliser, à son profit, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, que l'*Avenir* somme le gouvernement d'accorder à tous !

Je ne relate ici que les principales idées défendues et qui, par leur intransigeante hardiesse, étaient les plus sujettes à caution ; car, au cours des âpres discussions, on passait trop facilement de l'hypothèse à la thèse selon la distinction devenue classique. Bientôt une hostilité sourde accueillit ces doctrines. Si elles enthousiasmaient la jeunesse, elle déplaisaient à l'ancien clergé et plus encore au nouveau gouvernement. Les polémiques se multiplièrent, mais aussi la défiance et la critique, si bien que l'œuvre parut ne plus pouvoir se soutenir. Après treize mois de combat, il fallut songer à la retraite, « Les fonds étaient épuisés, les courages chancelants, les forces diminuées par l'exagération même de leur emploi ¹ ».

Le lendemain du jour où la cessation du journal fut

1. *Testament du P. Lacordaire*, publié par Montalembert, Paris, Douniol, 1870. Chap. II.

décidée, Lacordaire descendit dans la chambre de Lamennais et lui dit : « Nous ne pouvons pas finir ainsi. Il faut nous rendre à Rome pour justifier nos intentions, lui soumettre nos pensées et donner, dans cette démarche éclatante, une preuve de sincérité et d'orthodoxie¹ ». Lamennais accepta. Comment eut-il pu faire autrement, lui « l'ultramontain » qui, tout comme ses disciples, ne manquait aucune occasion de rudoyer le gallicanisme persistant dans une partie du clergé.

Cette résolution fut annoncée au public dans le dernier numéro de l'*Avenir* (15 novembre 1831) sous la signature de tous les rédacteurs.

Ceux-ci rappelaient les idées qu'ils avaient propagées, les causes qu'ils avaient défendues. « Tous ces efforts, écrivaient-ils, n'avaient pas été sans fruit. Le courage des catholiques s'était réveillé ; ils comprenaient les avantages d'une lutte ouverte contre l'oppression, et de toutes parts s'est organisée, à notre voix, une résistance forte comme la justice et intrépide comme la foi... D'éclatantes conversions se sont faites et ceux qui sont revenus ainsi au sein de l'Église n'ont pas craint d'avouer que l'*Avenir* les y avait ramenés. Des cœurs jeunes, trop longtemps vides, s'emparaient avec ardeur de nos doctrines, s'approchaient avec amour de nous : chaque jour le catholicisme faisait de nouvelles conquêtes dans le parti de la jeunesse et de l'espérance² ».

En revanche, les rédacteurs de l'*Avenir* se plaignent des murmures, des menées déloyales, des haines implacables dont ils deviennent l'objet. Ils dénoncent les rigueurs que des prêtres et des séminaristes ont encourues de la part de

1. *Ibid.*

2. *Articles de l'Avenir*, Louvain, Valinlhout, 1831, Tome VII p. 153.

quelques évêques, « vénérables pasteurs, écrivent-ils, trompés sans doute sur notre compte par de faux rapports et pour lesquels rien n'ébranlera du reste notre respectueuse affection ». Seulement, dans leur exaltation passionnée, les rédacteurs de la *Déclaration* ne veulent pas voir, dans l'attitude de leurs réprobateurs, un souci de vérité doctrinale, mais, avant tout, un parti pris politique : « Il devrait nous être permis, continuent-ils, de déplorer amèrement que quelques évêques se prêtassent à seconder les vues d'un pouvoir athée qui nous poursuit à outrance, parce qu'il nous a trouvés sur son chemin aux portes des églises qu'il profanait et des monastères qu'il pillait. Nous ne dirons pas ici quelles ont été notre surprise et notre affliction... Notre surprise : car vraiment lorsque nous songions combien de fois nous nous sommes trouvés seuls et sans rivaux sur la brèche ; lorsque nous songions que les prétendus défenseurs de cette Église n'avaient fait foule autour de nous que pour nous insulter et nous calomnier, nous nous étonnions de cette réprobation dont nous avons le privilège. Notre affliction : quoique nous l'ayons tue, et quoique nous puissions nous rendre ce témoignage que pendant que notre cœur était navré, pas un mot n'a trahi des émotions trop justes, ni révélé une à une des injures dont le bruit eut été grand si nous l'avions voulu.

« Nous venons d'exposer avec franchise notre position. Il s'agit maintenant de prendre un parti qui convienne à la fois à notre caractère et à nos devoirs. La publication de l'*Avenir* sera suspendue à dater de ce jour, jusqu'à celui où il aura plu au souverain-pontife de s'expliquer sur l'ensemble de nos travaux, que nous lui avons soumis dans la profonde humilité de notre esprit et l'ardent amour de notre cœur.

S'il nous condamne, nous serons heureux de pouvoir nous justifier par notre obéissance encore plus que nous le serions par une approbation entière ¹ ».

*
* *

Les trois « pèlerins de la liberté », Lamennais, Lacordaire et Montalembert, se mettent donc en route. Au cours du voyage en diligence, les longues causeries révèlent peu à peu les pensées secrètes. Ni les uns ni les autres ne croient à une condamnation : N'ont-ils pas eu pour unique souci de défendre l'Église ; leurs doctrines ne renferment-elles pas celle de l'infailibilité du Pape ² ? — « Si pourtant la chose arrive, insinue Lacordaire, il faudra nous soumettre pleinement et sur le champ. — Pour moi, réplique Lamennais, je suis bien résolu à garder, sous le rapport politique et social, l'indépendance la plus absolue. — Alors, pourquoi demander un jugement, répartit Lacordaire, si nous sommes résolus à ne pas l'accepter ³ ? »

Ils arrivent à Rome. On les reçoit froidement. Le Pape ajourne l'entrevue. Personne plus que lui n'apprécie Lamennais et les services qu'avec ses collaborateurs il a rendus à l'Église et à la France ; mais il préfère se taire, voulant ménager les rédacteurs de l'*Avenir*, ne pas les blâmer publiquement en blâmant les dangereuses idées qu'ils ont professées.

Ce silence irrite Lamennais : « Le Pape, dit-il, est un bon religieux qui ne sait rien des choses de ce monde et n'a nulle

1. *Ibid.* pp. 157, 158.

2. *Ibid.* p. 156.

3. Cité dans Lecanuet : *Montalembert*, Tome I, p. 281.

idée de l'état de l'Église et de la société ¹ ». Montalembert reste dominé par Lamennais. Mais, Lacordaire, soudainement éclairé par ce silence du Saint-Siège, devine une désapprobation. Dans sa loyauté, il s'effraie à la pensée que Lamennais en vienne à marchander une obéissance à laquelle il a proclamé si solennellement vouloir se soumettre. « Ces dispositions de M. de la Mennais, écrira-t-il plus tard à Montalembert, se montraient à découvert dans tous ses entretiens et me semblaient à moi en particulier tellement dépourvues de sagesse, de convenance et de vérité qu'un refroidissement pénible vint détruire tous les charmes de notre cohabitation ² ».

On dit que l'écho de ce mécontentement de Lamennais parvint aux oreilles de Grégoire XVI. Pour toute réponse, il demanda un mémoire explicatif des doctrines de l'*Avenir*. Ce fut Lacordaire qui le rédigea. Quelque temps après, le Saint Père fit répondre que « tout en rendant justice à leurs bonnes intentions et à leur talent, il voyait avec mécontentement qu'ils avaient remué certaines controverses au moins dangereuses, que leurs doctrines seraient examinées, mais que, cet examen pouvant être long, il les engageait à retourner en France, où il leur ferait savoir en son temps ce qu'il aurait décidé ³ ».

Lacordaire juge cette réponse pleine de modération et honorable pour les rédacteurs de l'*Avenir*. Lamennais s'en montre mécontent et déclare qu'il restera à Rome pour attendre la décision promise. Vainement Lacordaire insiste pour le départ : « Rester à Rome, répète-t-il, c'est manquer

1. Cf. *Journal de Montalembert*, 24 mars 1832. Lecanuet, op. cit. ibid.

2. Lacordaire à Montalembert, 4 janvier 1834.

3. *Journal de Montalembert*, 25 février 1832.

à nos promesses de soumission, c'est désobéir au Pape et le contraindre à des rigueurs dont il n'a pas la pensée ¹ ».

Une entrevue que leur ménage Grégoire XVI et au cours de laquelle il leur témoigne beaucoup de bonté, mais sans aucune allusion à l'affaire, laisse les choses au même point. Après cette entrevue, Lacordaire annonce qu'il rentre en France. Montalembert s'afflige et lui reproche ce départ comme une trahison : « Tu nous compromets, tu nous perds. — Je sauve mon âme, répond Lacordaire. — Tu perds ton honneur, réplique Montalembert, tu nous abandonnes en pleine bataille, tu découvres aux yeux du monde nos dissentiments intimes. Nos ennemis vont regarder ta fuite comme une protestation, une accusation contre notre attitude. — Et que ne partez-vous avec moi, répète Lacordaire, puisque le Pape le conseille et que tant de fois vous aviez promis de lui obéir ! — Tu sais bien que M. Féli (Lamennais) ne le veut pas et qu'il lui est impossible de rentrer en France. Est-ce que tu me proposerais de faire comme toi, de l'abandonner ?... — Il est des cas, répond Lacordaire, où la foi et la raison doivent dominer les plus légitimes affections ». — Je restai sourd à sa voix raconte Montalembert. Il me plaignit et m'excusa : « Tu es plus jeune que moi ; par cela seul, tu te trompes plus souvent que moi ² ».

C'était le 15 mars 1832. Lacordaire passe la soirée dans la solitude et la tristesse. Il écrit à Montalembert une longue lettre d'adieux et de recommandations suprêmes ; puis, le lendemain, il reprend, tout seul et le cœur déchiré, le chemin de la France. Il revient à Paris et s'engage comme aumônier

1. Cité dans Lecanuet, op. cit. p. 285.

2. Cité dans Lecanuet, op. cit. p. 287.

volontaire pour soigner les cholériques dans les hôpitaux de la capitale.

De Paris à Rome, des lettres s'échangent entre Lacordaire et Montalembert. « Tes reproches, écrit le premier, au sujet des mésintelligences que tu sais, me toucheraient vivement, si cette affaire n'était pas pour moi une affaire de conscience, une affaire par conséquent qui ne peut pas se décider par l'affection ¹ ».

En août 1832, Lacordaire apprend que Lamennais et Montalembert ont quitté Rome, décidés à reprendre le journal l'*Avenir*. C'est une faute plus grave que les précédentes. Afin d'échapper à la nécessité de rompre publiquement avec ses compagnons d'armes, Lacordaire s'enfuit en Allemagne. Arrivant à Munich, il apprend par les journaux que Lamennais et Montalembert y sont arrivés. La rencontre est solennelle. La conversation s'engage. Pendant deux heures, Lacordaire s'efforce de dissuader Lamennais de reprendre l'*Avenir*, lui montrant quel coup cette publication va porter tout ensemble « à sa foi et à son honneur ». Lamennais se laisse convaincre.

Le lendemain (30 août), leur parvenait l'Encyclique *Mirari vos*, condamnant les principales idées de l'*Avenir* sans que soit nommé le journal ni ses rédacteurs. En achevant de la lire, Lamennais dit : « C'est la condamnation de la liberté ». Longtemps, il marcha de long en large, l'air sombre et agité, parlant avec véhémence, mais n'exprimant que des idées d'adhésion à la volonté du Pape. Puis, il s'assit et écrivit la déclaration suivante que signèrent Lacordaire et Montalembert ² :

1. Lettre inédite.

2. Cf. Lecanuet, op. cit. p. 325.

« Les soussignés, rédacteurs de l'*Avenir*, membres du conseil de l'Agence pour la défense religieuse,

« Convaincus, d'après la lettre encyclique du souverain pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

» Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à l'autorité suprême du vicaire de Jésus-Christ, ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne.

» En conséquence,

» 1^o l'*Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparaitra plus ;

» 2^o l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées et les comptes liquidés dans le plus bref délai possible ».

Lacordaire croit la cause de la soumission complètement gagnée. Tandis que Montalembert poursuit son voyage en Allemagne, il rentre en France avec Lamennais et le suit dans sa retraite à la Chesnaie. « En descendant pour la seconde fois dans ce solitaire manoir, je crus, — écrira plus tard Lacordaire —, y ramener un beau génie sauvé du naufrage, un maître plus vénéré que jamais et une de ces infortunes qui ravissent l'âme au-dessus d'elle-même en mettant sur le front d'un homme « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute aux grandes vertus » selon la parole

de Bossuet. L'illusion était profonde mais elle me remplissait jusqu'au fond du cœur... La maison reprit son caractère accoutumé, mélange à la fois de solitude et d'animation ; mais si les bois avaient leurs mêmes silences et leurs mêmes tempêtes, si le ciel de l'Armorique n'était pas changé, il n'en était pas ainsi du cœur du maître. La blessure était vivante et le glaive s'y retournait chaque jour par la main même de celui qui aurait dû l'en arracher et y mettre à sa place le baume de Dieu. Des nuages terribles passaient et repassaient sur ce front déshérité de la paix ; des paroles entrecoupées et menaçantes sortaient de cette bouche qui avait exprimé l'onction de l'Évangile ¹ ».

Désespérant d'apaiser cette révolte, malgré de patients efforts, Lacordaire comprend que c'est désormais fini ; il « prévoit la chute comme si elle eut été accomplie ». Ce spectacle navrant est au-dessus de ses forces. Il prend la résolution de s'en aller et il écrit à Lamennais la lettre que l'on connaît : « Je quitterai la Chesnaie ce soir. Je la quitte par un motif d'honneur, ayant la conviction que désormais ma vie vous serait inutile, à cause de la différence de nos pensées sur l'Église et la société... Ma conscience m'y oblige non moins que l'honneur... »

Lacordaire part, en effet, à pied. On est au cœur de l'hiver, et il grelotte sous les habits d'été qui seuls lui restent. La route est longue et il n'a que cinq francs dans sa poche. Arrivé à Paris, il court chez Montalembert rentré d'Allemagne. Son ami le repousse et traite « d'acte de folie » ce qu'il vient d'accomplir. Il n'a qu'à se réfugier près de sa mère et qu'à reprendre, dans l'abandon de tout, son humble poste d'aumônier de la Visitation.

1. Testament du P. Lacordaire, Chap. III.

*
* *

Pendant les trois ans qui vont suivre, Lamennais ne cessera de s'acheminer vers la rébellion à travers une série inouïe de tergiversations et de rétractations, de feintes soumissions et de déclarations contradictoires.

De loin, Lacordaire contemple avec tristesse ce douloureux spectacle, en butte aux reproches de ses anciens collaborateurs. Ceux-ci l'accusent, par la plume du baron d'Eckstein, « d'avoir abandonné son père », « battu sa nourrice », « piétiné le faible et l'opprimé », de « s'être donné comme ayant reçu à Rome une illumination », etc...

Lacordaire est bien obligé un jour de riposter. Après avoir rappelé que, pendant un an, il a douloureusement lutté contre la nécessité de se séparer de Lamennais, il ajoute : « Ma *nourrice* dans l'ordre spirituel, ce fut l'Église ; mon *père*, ce fut Jésus Christ. Je les ai préférés à un homme, parce qu'un chrétien ne s'engage jamais que sauf la fidélité qu'il leur doit. J'avais promis solennellement, quand nous partîmes pour Rome, d'écouter avec la docilité d'un enfant la moindre parole du vicaire de Jésus-Christ. Cette parole s'est fait entendre : je n'ai pas hésité un seul moment ; je me suis incliné devant elle, conséquent à moi-même, fidèle à ce respect pour le Siège Apostolique tant vanté dans l'école que j'avais embrassée. J'ai quitté une école qui se quittait elle-même, qui manquait à des promesses sacrées, qui abdiquait la soumission sans réserve à une autorité, dont elle avait tiré, pendant douze ans, son principal lustre... J'ai abandonné M. de Lamennais, parce que j'ai cru que l'Église avait plus d'esprit que lui, plus de droit que lui à la soumission des intelligences... L'on m'accuse néanmoins de jeter la pierre à un homme abattu. Non, le courage fut toujours

de défendre le faible, l'opprimé, les victimes : or, le faible ici c'est la vérité ; l'opprimé, c'est l'Église à laquelle nul ne songe et à qui l'on veut imposer les pensées d'un homme sous peine d'être ingrate et persécutrice ; les victimes, ce sont tous ces jeunes gens compromis par une solidarité dont la mesure était impossible à prévoir ¹ ».

Lacordaire avait subi les reproches et l'injustice de Montalembert « avec une résignation simple et une confiance lumineuse dans l'avenir ». Mais il l'aimait trop pour ne pas tenter de l'arracher à l'influence de La Mennais.

« Parmi les âmes sincèrement trompées et profondément troublées par l'empire de ce fatal génie — écrira plus tard Montalembert lui-même, — il y en avait une que Lacordaire aimait par-dessus toutes et qui s'obstinait, après toutes les autres, dans une fidélité désintéressée, moins peut-être à la personne de l'apôtre déchu qu'à la grande idée qui semblait ensevelie dans sa chute. Du milieu de ses luttes et de ses contradictions personnelles, c'était sur cette âme qu'il reportait l'ardeur suprême de son zèle, la plus pure et la plus violente passion de son cœur. C'était pour elle qu'il dépensait, à l'insu du monde entier, les plus riches trésors de son éloquence : *Vadit ad illam quae perierat, donec inveniat eam*. Que ne m'est-il donné de tout dire et de citer les lettres nombreuses qui, pendant trois années entières, poursuivirent cette tâche ingrate ? Un jour peut-être, quand tous les témoins et tous les acteurs de cette lutte auront disparu comme lui, ces lettres tomberont-elles entre des mains qui y puiseront de quoi écrire dans l'histoire de cette glorieuse vie une page qui n'en sera pas la moins touchante ? Je viens de les relire, après tant d'années écoulées, avec une

1. *Univers religieux*, 28 juin 1834.

émotion que nulle parole ne peut rendre. Je ne sais si son génie et sa bonté ont jamais jeté un plus pur éclat que dans cette lutte obscure et opiniâtre pour le salut d'une âme aimée. Avec le vain espoir de me dérober aux douleurs et aux orages d'un conflit trop cruel, je m'étais réfugié en Allemagne, où j'étais poursuivi par les appels de M. de la Mennais. Tout en se croyant obligé comme prêtre de signer des formulaires, l'infortuné répondait à mes craintes, à mes filiales représentations, en me félicitant de l'indépendance que je possédais comme laïque ; il m'exhortait à la maintenir à tout prix.

« Mais les mêmes courriers qui m'apportaient ces lettres empoisonnées m'en apportaient d'autres bien plus nombreuses, où le vrai prêtre, où le véritable ami rétablissait les droits de la vérité en me montrant les sommets toujours accessibles de la lumière et de la paix. Il vint même de sa personne me chercher et me prêcher auprès du tombeau de sainte Élisabeth. Avant comme après ce trop court voyage, il revenait sans cesse à la charge avec une inépuisable énergie, avec une indomptable persévérance. Sacrifié, méconnu, repoussé, il n'en prodiguait pas moins des avertissements toujours infructueux, des prédictions toujours vérifiées mais avec quelle raison, quelle spirituelle et touchante éloquence, quel charmant mélange de sévérité et d'humble affection, quelles salutaires alternatives d'impitoyable franchise et d'irrésistible douceur ! »

Ces lettres de Lacordaire à Montalembert sont très nombreuses et la plupart inédites ¹. Voici d'importants fragments de ces pages merveilleuses :

1. On en trouvera d'importants passages dans Lecanuet, op. cit., passim. — et dans Foisset : *Vie du P. Lacordaire*, Tome I, Pièces justificatives, p. 49^{bis} et sv., Paris Lecoffre, 1873.

Paris, 19 août 1833. — « Il ne s'agit pas le moins du monde de m'attaquer à la personne de M. de la Mennais, de me joindre à ses ennemis, de ne pas rendre justice à ses travaux, de chercher à le flétrir. Ce sont là des choses odieuses auxquelles je n'ai pas pensé une seule fois depuis que j'ai un corps et une âme. J'ai autant que personne le sentiment profond du respect qu'on doit aux souvenirs, et M. de la Mennais se séparât-il un jour de l'Église, devînt-il le plus fatal hérésiarque qu'il y ait jamais eu, — entre ses ennemis et moi il y aurait encore une distance infinie, et personne ne lirait ce que je serais obligé d'écrire, sans reconnaître la douleur de ma position, la durée de mon respect, le désintéressement et la fidélité de ma conscience. Ce sont là les grands moments de l'homme, quand il est entre des devoirs contraires.

« Aujourd'hui nous n'en sommes pas là. La position de M. de La Mennais, quant à présent, est d'être inutile à l'Église de sa personne, et d'empêcher beaucoup de bien par la complication d'idées qu'il a introduites dans les têtes, par la défiance qu'il a jetée entre l'autorité ecclésiastique et la plupart des jeunes gens qui ont quelque mérite. Je ne crois pas que personne puisse nier cette situation. Elle est le résultat d'une guerre philosophique, politique et religieuse de quinze ans, à laquelle j'ai pris part pendant treize mois, sous le rapport politique seulement. Je dis : treize mois, la durée juste de l'*Avenir*, car une fois sur le chemin de Rome, mon dissentiment avec M. de La Mennais a été complet, et je n'ai plus cherché, avec d'horribles angoisses, qu'à rompre toute solidarité avec lui. Il fallut une année entière, toute l'année 1832, pour en venir à bout, non que la chose fût difficile en soi, mais parce qu'elle me coûtait beaucoup, et que je saisisais avec avidité la moindre lueur d'accommodement

qui se présentait. On saura dans le ciel si j'ai agi avec la légèreté d'un homme qui rompt sans cause et sans douleur les liens qu'il a contractés. »

Paris, 6 octobre 1833. — « Tu me reproches de ne t'avoir pas parlé de la nouvelle déclaration de M. de La Mennais au Saint-Siège : mais quoi ! Ne comprends-tu pas mon silence ? Ne vois-tu pas que je la désapprouve et que j'ai de la peine à t'en dire ma pensée ?...

« M. de la Mennais commence par témoigner sa surprise du bref adressé à Mgr l'archevêque de Toulouse, et son ignorance complète des motifs qui l'ont dicté. Or, il sait très bien ce qu'on lui reproche, savoir : d'entretenir sous main le parti de l'*Avenir*, de l'encourager par des lettres et des prévisions menaçantes, de tenir ce parti éloigné des évêques et même du Saint-Siège, de répandre sur la situation morale et politique de Rome des discours propres à fomenter la désaffection des catholiques et le mépris des incrédules. Quand ces choses seraient ignorées, ne le connaît-il pas ? N'a-t-il pas la conscience intime de ce qu'il fait, de ce qu'il veut, de ce qu'il attend ?

« J'ai vu dernièrement M. le comte Vilain XIV ¹, et j'ai été effrayé de tout ce qu'il va répandre dans l'Église belge sur Rome. Il y a six ans, ce même homme eût vu les mêmes choses et eût pensé tout différemment : mais alors on élevait le Saint-Siège ; aujourd'hui on propage les impressions qui ont précisément produit le gallicanisme dans d'autres siècles...

« M. de La Mennais déclare ensuite que, par beaucoup de motifs, et principalement parce qu'il appartient au Saint-Siège de décider ce qui est bon et utile à l'Église, il est résolu

1. Ambassadeur de Belgique à Rome.

de rester étranger aux affaires qui la touchent ; sur quoi je remarque que rien n'est plus anti-catholique que cette phrase... S'il en était ainsi, l'Église serait bien malheureuse. Jamais ses enfants, sous aucun prétexte, ne doivent être étrangers à ce qui la touche ; ils doivent y prendre part selon leur position et leurs forces, comme M. de la Mennais l'avait fait jusqu'à présent ; mais ils doivent y prendre part en se soumettant à la direction du Saint-Siège et non pas en voulant le conduire lui-même.

» M. de la Mennais ne veut plus s'occuper de philosophie et de politique ! Deux choses qu'il croit indépendantes en sorte que, comme citoyen et comme philosophe, il échapperait à l'influence et à la censure de l'Église ; ce qui est le renversement de la religion !

» Partant de là, il proteste de sa soumission à tout ce que le Saint-Siège décidera de relatif à la foi, aux mœurs et à la discipline générale. Cela est très bien ; mais la philosophie et la politique en sont-elles ? Voilà la question.

» Bref, à mon sens, il y a là trop de portes de derrière. Dans ton âme et conscience, ne le crois-tu pas ? Ne vois-tu pas de loin se préparer, je ne dis pas un schisme et une hérésie, à Dieu ne plaise : mais une division fatale où M. de La Mennais sera d'un côté avec ses adhérents, et où il y aura de l'autre les évêques et le Pape ? N'est-ce pas déjà ce qui a lieu.

» Eh bien ! cela n'est point permis.

» Aucun talent, aucun service ne compensent le mal que fait à l'Église une séparation, quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une meule de moulin au cou que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même, à côté de l'Église. « Il n'y a rien à faire avec les évêques »,

quel mot effrayant ! Puis on joint maintenant le Saint-Siège aux évêques ! Voilà, mon ami, pourquoi je parlais du chaos qui nous sépare. Car, en définitive, tu travailles dans un centre où l'autorité spirituelle, selon M. de la Mennais, ne joue aucun rôle que celui d'*obstacle*. Réfléchis à ce mot. Cela ne m'ôte rien de ma tendre amitié pour toi ».

Paris, 22 octobre 1833. — « Je t'assure que tes plaintes contre moi m'émeuvent douloureusement le cœur ; j'en suis attendri sans peine, puisque je t'aime toujours autant et que Dieu sait si on peut aimer davantage... Si je t'écris plus péniblement, c'est, je l'avoue, par l'impossibilité de t'ouvrir pleinement mon cœur au sujet de toutes les choses dont tu t'occupes. S'il ne s'agissait que de toi, je blâmerais sans peine ta conduite, je te dirais des choses dures, tant qu'il m'en viendrait à la plume et que tu le mériterais ; mais il s'agit d'un homme que je dois respecter, et dont en même temps je déplore la marche. Faut-il donc qu'à tout moment j'expose des pensées qui me sont cruelles, que j'aie l'air de chercher à t'arracher de lui, que je répande sur lui, qui est malheureux (quoique par sa faute), une sorte de venin. Je n'ai pas l'ombre d'aversion contre lui, mais je n'ai pas l'ombre de confiance non plus. Tu as pu le voir par ma lettre du 7 courant, que je t'ai adressée à Dresde, et que je me suis fait violence pour t'écrire. Ah ! mon ami, mon ami de cœur, mon âme bien plus que la mienne, pourquoi faut-il que nos intelligences aient été ainsi partagées ? Est-ce ma faute à moi ? Je suis prêtre ; je suis comptable à Dieu de mon obéissance à l'Église ; je dois cet exemple. Je sais, par l'histoire, quelles ont été les suites terribles de toutes les idées qu'on a soutenues à part de l'autorité divine. Puis-je aller contre ma conscience et mon salut ? »

Paris 2 décembre 1833. — « Il est impossible de prévoir

où cette affaire déplorable se terminera ; mais il est toujours temps de se retirer du mal. Je l'ai fait, il y a un an, après avoir lutté, autant qu'il était en moi, contre la tendance de M. de la Mennais, qui ne pouvait et qui ne peut aboutir qu'à des abîmes. Ton tort, cher ami, a été de suivre un homme au lieu de l'autorité, de croire au talent plus qu'à l'Esprit Saint ; tu es tombé sur cette pierre qui doit écraser, selon la parole de Jésus-Christ, quiconque l'attaquera. Le malheur de M. de la Mennais n'est pas tant dans son caractère altier, dans son peu d'instinct des affaires humaines et divines, que dans son mépris pour l'autorité pontificale et pour la situation douloureuse du Saint-Siège. Il a blasphémé Rome malheureuse ; c'est le crime de Cham, le crime qui a été puni sur la terre de la manière la plus visible et la plus durable, après le déicide. De ce jour-là, M. de la Mennais a été perdu. Je ne désespère de lui qu'à cause de cela, quoiqu'il y ait beaucoup d'autres causes apparentes de sa ruine. Pour toi, mon ami, tu es beaucoup moins coupable, parce que tu es jeune, parce que tu as été ébloui par un homme supérieur à toi de toutes façons. Mais tes yeux doivent s'ouvrir. Il ne s'agit pas pour toi de juger le successeur de saint Pierre, de lui opposer tes petits raisonnements, ta persuasion, mais de t'humilier sincèrement, de faire pénitence, de demander pardon à Dieu de n'avoir pas écouté docilement la parole de son Vicaire. Tu voudrais que le Souverain Pontife sortît de la voie de résignation aux événements, qui a fait, depuis dix-huit siècles, toute la politique divine de l'Église. Tu voudrais que, sans forces humaines, sans nul appui que la Providence, et qu'au lieu de tirer parti, comme il le peut, du bien qui reste encore au fond des choses perdues, il jouât le rôle d'un capitaine-matamore, ou le rôle d'un individu qui n'a rien à perdre que lui-même. Sais-tu ce qui arrivera

demain ? Connais-tu les destinées de l'Europe ? Sais-tu si de ce libéralisme qui te plaît tant, il ne doit pas sortir le plus épouvantable esclavage qui ait jamais pesé sur la race humaine ? Sais-tu si la servitude antique ne sera pas rétablie par lui, si tes fils ne gémiront pas sous le fouet impie du républicain victorieux ? Ah ! tu blasphèmes peut-être ce qui sauve tes enfants de l'opprobre et de la misère ! Sur des persuasions d'un jour, dont tu auras peut-être pitié dans dix ans, tu t'élèves contre la plus haute autorité qui soit au monde, contre le vase de l'Esprit-Saint ! Tu t'appuies sur des distinctions frivoles entre ce qui est spirituel et temporel, pour te soustraire aux conséquences de ta foi !

« Ah ! si l'on pouvait satisfaire pour autrui, si ton sort dépendait de ma pénitence, j'irais, la corde au cou, me jeter aux pieds du Souverain Pontife, je jeûnerais des années au pain et à l'eau, je me couvrirais d'un cilice, je me ferais déchirer à coups de verges, et je m'estimerais trop heureux si, après tout cela, Dieu avait pitié de toi. Vois où M. de la Mennais en est arrivé : il appelle les censures si paternelles du Vicaire de Dieu des « injures » ! je reconnais là celui qui appelait dernièrement le Saint-Père, dans une maison, un « imbécile ». Cela sera puni, Montalembert, cela sera puni, ou la religion n'est qu'un vain mot. Mais, je t'en conjure à genoux, aie pitié de ton âme et de tant d'autres âmes dont la foi périra dans ces exécrables dissensions. Tu sais si je t'aime, tu sais si j'ai honte de rien quand il s'agit de toi : eh bien ! je baise la poussière de tes pieds, je ne veux pas d'autre sort éternellement que celui de te servir comme le plus vil esclave ; mais accorde-moi, pour prix de mes humiliations, de te dire la vérité toute entière. De ce moment-ci dépend ta vie et peut-être ton éternité. Si tu restes dans les routes de la révolte, le monde et Dieu te repousseront à

jamais. Le repentir seul, la retraite, l'étude, une religion moins politique et plus réelle, la séparation la plus explicite d'avec le passé : voilà ce qui peut te sauver. Tu dois écrire au Saint-Père, et te soumettre à lui. C'est le premier acte d'humilité qui apaisera Dieu, et qui commencera à te réconcilier les hommes...

» Mon cœur se fond en te parlant ; je sens que je t'aime jusqu'à mourir pour toi. Écoute cette voix que tu as trop dédaignée, et qui t'a tant averti de ce que tu verrais arriver. Charles, mon cher, mon doux ami, puissé-je souffrir pour toi tous les tourments de la Passion ! Puissé-je être fouetté devant tout le monde, crucifié entre des voleurs, abreuvé de fiel, percé au côté : Que sais-je ! Tout sera doux, tout sera délicieux, tout sera le paradis, pourvu que tu te sauves, que tu te reconnaises.

« Vois où mène l'orgueil. La preuve que tes idées sont fausses, c'est que tu ne peux les admettre qu'en ruinant dans ton esprit la notion de l'Église, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus solidement établi sur la terre. Pourquoi un seul homme, qui contredit toute sa vie, aurait-il tant d'empire sur toi ? Sous prétexte que tu ne peux l'abandonner dans son malheur, faut-il que tu abandonnes l'Église dans son malheur ? Les applaudissements du ciel ne sont-ils donc rien ? Et je t'annonce que tu auras par surcroît ceux du monde, car tôt ou tard le monde venge l'Église.

» Madame Swetchine t'a écrit, la semaine dernière, à Munich, en même temps que moi. Elle est tout à fait de mon avis, que tu dois écrire au Souverain Pontife pour te soumettre. Je lui ai montré ma lettre précédente, qui n'était que sévère. Mais celle-ci, je ne la confie qu'à Dieu et à toi. C'est le plus intime de mon être, le fond de mes entrailles. Il n'y a que devant Dieu qu'on puisse aimer ainsi sans rougir.

Et encore Dieu voit ce que tu ne vois pas ; lui seul sait combien ma passion est violente, combien tu es pour moi. Tu as été bien ingrat envers moi, tu m'as sacrifié et méconnu : c'est le moment de réparer tes torts. Si tu ne le fais pas, si tu ne sais pas reconnaître quand Dieu nous parle par le cœur de nos amis, par cet oracle doux et sacré, il te parlera plus tard par des châtimens qui frapperont ta chair et ton esprit. Tu verras des choses qui te rempliront d'un remords éternel et d'une honte égale. Malheur à qui trouble l'Église ! Malheur à qui blasphème les apôtres ! La destinée de l'Église est d'être victorieuse encore ; les temps de l'Antechrist ne sont pas venus. M. de la Mennais n'arrêtera pas par sa chute ce mouvement formidable de la vérité ; cette chute même y servira. Et toi, quelles seront alors tes pensées ? Tu retourneras dans ton esprit cette lamentable histoire ; tu ne trouveras autour de toi que honte, regrets, mépris de toi-même, pitié de ton propre jugement, qui t'aura égaré à ce point. Encore, ce sera un grand bonheur, si tu vois que tu t'es égaré ; et peut-être Dieu t'endurcira-t'il comme Pharaon. Je ne puis croire qu'il en sera ainsi. Tu profiteras de cette leçon de la Providence pour devenir meilleur. Tu as le cœur bon, tendre, chrétien ; sois toi-même, sois mon ami. Jette-toi aux pieds de ton Crucifix, après avoir lu ma lettre, et écris au Pape, comme tu aurais fait à saint Pierre, car c'est saint Pierre lui-même.

Paris, 4 janvier 1834. — « Tu doutes si l'Église s'est réellement prononcée contre un certain nombre de tes opinions. Mais, dis-moi, n'est-il pas certain que le Pape et les Évêques de France se sont prononcés à cet égard ? et n'est-il pas certain encore qu'aucune Église, aucun Évêque des autres parties du monde n'a réclamé ? Or, voilà la marque que les gallicans eux-mêmes assignent pour reconnaître l'expres-

sion des jugements de l'Église universelle. Ne sens-tu pas la division qui existe par conséquent entre toi et l'Église ? Où trouves-tu un point d'appui contre la décision du Souverain Pontife ? Te voilà donc seul avec ton propre esprit, remuant dans la solitude des questions accablantes et osant t'avouer que, si l'Église pense comme le Pape, tu ne penses pas, toi, comme l'Église ? Le joug bienfaisant de l'autorité n'existe plus pour toi. Tu raisones au lieu d'adorer. Tu refuses à Dieu l'immolation d'Isaac. Tu es, toute proportion gardée, dans le même état où l'on a vu tous les hérétiques après la condamnation de leurs erreurs, ne pouvant pas se résoudre à sacrifier les vues de leur intelligence. Que puis-je contre un si grand mal, que prier Dieu et t'aimer ! C'est Dieu qui fera tout.

Paris, 3 février 1834. — « L'Église est patiente comme Dieu, parce qu'elle est immortelle. Tu raisones en être d'un jour ; l'Église se conduit en être de tous les siècles. L'ordre social se trouvant bouleversé, nul trône n'étant stable, n'y ayant plus d'institutions chrétiennes par le fond des entrailles, l'Église, seule société vivante aujourd'hui, seule puissance libératrice qui ait été donnée aux hommes, se trouve à peu près comme au temps des Césars moins indifférente pourtant parce qu'il y a encore des débris de l'ordre ancien. Elle ne se passionne donc pas pour une cause politique ; elle n'est ni légitimiste ni républicaine. Elle reconnaît les faits ; elle verse de l'huile sur les plaies de la société comme elle peut. Partout où elle a encore du pouvoir sur les princes ou sur les esprits, elle l'exerce ; là où elle n'en a pas, elle se tait et gémit. Quand on a les mains liées, les reins sanglants, une couronne d'épines sur la tête, on monte au Calvaire sans rien dire : *Jesus autem tacebat* (Matth., XXVI, 63).

» Voilà pourquoi je me laisse conduire par l'Église et non par mes faibles vues, conduire par l'Église, dis-je, en toutes choses qu'elle exprime doctrinalement. Car tu me fais dire une absurdité gratuite en supposant que, si le Pape faisait une guerre, je serais donc obligé d'épouser sa querelle. Assurément non ; aussi n'ai-je dit jamais rien de semblable. Autre chose est une décision doctrinale, autre chose une bataille, ou un acte diplomatique. Dans toute l'histoire de l'Église, tu ne trouveras point qu'un acte doctrinal du Saint-Père ayant un caractère universel, un acte portant sur des questions générales, envoyé à tous les évêques, reçu par eux, sanctionné par leur obéissance ou par leur silence, ait rencontré des contradicteurs. Les gallicans eux-mêmes, d'après leurs principes, ne peuvent refuser soumission à un pareil acte.

» Si l'Église, en choses si graves, dirige mal le troupeau, qui le dirigera ? Pour moi, si je pensais que l'Église, sur un point où elle exige ma soumission, puisse me conduire à un abîme, c'en serait fait de ma foi. Il n'y aurait plus partout qu'écueils : ma raison révoltée, ma raison soumise (l'une ou l'autre, peu importe) serait un aveugle conduisant un aveugle.

» Quant à ce que tu vois dans l'Encyclique, ni le Pape, ni les évêques, ni personne ne l'y a vu, et la postérité ne l'y verra jamais. Tu es donc malheureux pour les fantômes de ton esprit.

» Hélas ! quel démon s'est glissé entre nous et nous empêche de nous comprendre, nous deux qui nous comprenions si bien ? S'est-il donc écoulé des siècles entre ce que nous étions et ce que nous sommes ? Tu ne devines ni l'immensité de ma douleur, ni celle de mon amitié. Hélas ! qui ai-je aimé, si ce n'est toi ? Qui est-ce que j'aime, si ce n'est

toi ? Sans toi et sans l'Église, que m'importerait tout ce qui arrive et tout ce qui arrivera ? »

Paris, 2 août 1834. — « Tu ne peux concilier, dis-tu, la conduite présente du Saint-Siège avec celle de l'Église dans son histoire passée.

» Or, mon cher ami, ce que fait aujourd'hui le Saint-Siège est la chose, si j'ose parler ainsi, la plus banale dans l'histoire de l'Église. Lis seulement l'histoire de Port-Royal. Tu verras là Pascal, qui valait bien M. de la Mennais, le grand Arnauld, comme l'appelait son siècle, Arnauld d'Andilly, Nicole, Saci, qui valaient bien les disciples de M. de la Mennais ; tu verras les plus grands hommes du dix-septième siècle ornant par leur présence et leur amitié cette fameuse maison, bien autrement remplie que celle de la Chesnaie. Et néanmoins le Saint-Siège frappait à coups redoublés les doctrines de ces solitaires illustres. Tu verras ensuite, quand tous ces hommes célèbres furent morts, quand leur gloire n'eut plus l'attrait de la nouveauté et la puissance de la vie, tu verras leur école et leurs doctrines devenir en moins d'un siècle la risée de l'Europe. Tu as vu sur son lit de mort les restes du dernier homme de cette école : entre Pascal et Grégoire, enseveli par des prêtres apostats, tu as pu mesurer la distance. Eh bien, l'Église, éclairée du Saint-Esprit, l'avait mesurée cent cinquante ans avant toi. La gloire, le génie, la puissance soutenant l'erreur, l'Église avait méprisé tout cela, parce que le génie, la gloire, la puissance, ne sont dignes de respect qu'autant qu'ils défendent la vérité.

» Mon ami, l'Église ne te dit pas : Vois : Ce pouvoir ne lui appartient pas. Elle te dit : Crois ! Elle te dit à vingt-trois ans, attaché que tu es à certaines pensées, ce qu'elle te disait à ta première communion : Reçois le Dieu caché et incom-

préhensible ; abaisse ta raison devant cette doctrine et devant l'Église, qui est l'organe de Dieu. Eh ! pourquoi l'Église nous a-t-elle été donnée, sinon pour nous ramener à la vérité quand nous prenons l'erreur pour elle ? Tu t'étonnes que le Saint-Siège mette M. de la Mennais entre la révolte ouverte et ce que tu appelles l'anéantissement de sa conscience et de sa raison. Mais, depuis son baptême, il est dans cette situation. Depuis son baptême, il a eu à choisir entre soumettre ses vues comme ses penchants ou bien se révolter. Seulement il est plus dur de se soumettre quand on s'est prononcé devant les hommes que lorsque tout se passe entre le cœur et Dieu. C'est là l'épreuve particulière réservée aux grands talents. Les plus grands hommes de l'Église (saint Paul, saint Augustin), ont eu à briser leur vie en deux, et, dans un ordre inférieur, toute conversion n'est que cela. En vérité, que fais-je en ce moment que balbutier devant toi mon catéchisme.

» Je sais qu'il est une chose que les partis ne pardonnent jamais : c'est la soumission d'un des leurs à la vérité. Celui-là ils voudraient qu'il fût enseveli à jamais, retranché des vivants à force d'être honni comme sans esprit et sans honneur. J'espère que ceux qui auront occasion de me connaître jugeront mieux de mon cœur. Je ne suis pas un saint, je le sens trop, mais je porte en moi un amour désintéressé du vrai, et quoique j'ai cherché à me tirer honorablement de l'abîme où j'étais, jamais une pensée d'ambition ou d'orgueil n'a été un instant la source de ma conduite en cette occasion. L'orgueil m'a toujours dit : Reste où tu es, ne change pas, ne t'expose pas aux reproches de tes anciens amis. La grâce divine m'a crié plus fort : Foule aux pieds le respect humain, rends gloire au Saint-Siège et à Dieu. Ma soumission franche a seule fait mon habileté. Si tout a

tourné comme je l'avais prévu, je ne l'avais prévu qu'à force d'oublier mon propre sens. Je ne me réjouis pas de l'abîme creusé par l'opiniâtreté sous un homme qui a rendu de grands services à l'Église, j'espère que Dieu l'arrêtera à temps ; mais je me réjouis de ce que le Souverain Pontife, père non pas d'un seul chrétien, mais de tous, ait enfin fixé par sa divine autorité des questions qui déchiraient mon Église natale en sa fleur, qui détournaient de la vraie route une foule d'âmes sincèrement trompées, et dont j'avais senti si longtemps et si amèrement le charme malheureux. Périssent mon triomphe personnel s'il y en a un à quelque degré, et puisse l'Église de France, après cette haute et mémorable leçon, fleurir dans la paix active de l'unité ! Puissions-nous tous nous pardonner les erreurs de notre jeunesse et prier ensemble pour celui qui les causa par un excès d'imagination trop belle pour n'être pas pleurée ».

*
* *

Lacordaire devait être récompensé de son amitié dévouée et de sa foi indomptable. Le 8 décembre 1834, Montalembert envoya à Rome un acte catégorique de soumission. Mais avant même cette démarche, il s'était peu à peu soumis dans son esprit et dans son cœur. Ce que Lacordaire venait d'obtenir de lui avec l'éloquence et la tendresse de l'amitié, lui-même tenta de l'obtenir de Lamennais, employant les mêmes arguments, les mêmes supplications, les mêmes accents d'une persuasive affection.

Mais c'est en vain. Lamennais s'obstine dans sa fameuse distinction : « il se soumet sans réserve, dit-il, pour tout ce qui regarde la doctrine, mais entend demeurer, à l'égard

de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes dans l'ordre temporel. Car le Pape se trompe, il confond les deux puissances temporelle et spirituelle, il se met en opposition avec une tradition constamment proclamée par l'Église ». Et Lamennais se figure que sa condamnation va soulever contre Rome l'humanité entière. « Point de lâche abatement, s'écrie-t-il ; il s'agit de souffrir, voilà tout ; il s'agit de passer à travers la Passion et de comparaître devant Pilate, Hérode et Caïphe... » Hélas ! non. Il s'agirait simplement de comprendre qu'il ne lui appartient pas de diriger l'Église !

Montalembert s'efforce de retenir Lamennais. Sans trêve, il discute et argumente. Surtout, il implore son maître de s'humilier et de se soumettre. Il lui annonce que, s'il persiste dans sa révolte, il verra se lever contre lui « la formidable unanimité des chrétiens ». « Je vous le dis, en vérité, entre l'Église et vous, pas un n'hésitera, et ceux qui vous garderont au fond du cœur un inviolable attachement n'oseront vous le témoigner au dehors de peur d'être considérés comme des déserteurs ».

Lamennais resta sourd à ces exhortations.

Quand Lacordaire apprit que Montalembert échappait à Lamennais pour embrasser le parti de l'obéissance et de la vérité, il exulta de joie. Il écrivit à son ami : « Te voilà libre... La lumière vient à qui se soumet comme à un homme qui ouvre les yeux ¹ ».

Le Saulchoir.

1. 24 décembre 1834.

IMP. DESCLÉE, DE BROUWER ET C^{ie}
41, RUE DU METZ, LILLE. — 4314



